

SÉANCE ordinaire

Le 11 janvier 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 11 janvier 2021, à 16h30, à huis clos comme prescrit par le gouvernement dans le cadre des mesures prises pour éviter la propagation du COVID-19.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Bruno-Pierre Godbout, maire-suppléant, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Denis Pelchat, Richard Duguay, Donald Vachon et Gaétan Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier.

EST ABSENTE Madame Louise Langlois, maire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

210111.001 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant aux affaires nouvelles les points suivants :

- Octroi de contrat – Transport LPA inc. - Déneigement du circuit de la digue
 - Signataire – Embauche d'une préposée à l'accueil – Centre de services partagés;
1. OUVERTURE DE LA SÉANCE & Vérification du quorum
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
 - Période de Fêtes - Achat de confiseries pour les personnes âgées ;
 - Demande de dons – Fondation CSSS du Rocher-Percé ;
 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer;
 - 4.2 Approbation des comptes à payer;
 - 4.3 Avis de motion – Projet de règlement ayant pour objet de financer les dépenses prévues au budget 2021;
 - 4.4 Appui - Démarrage d'une cohorte de pompiers du programme Pompier I;
 - 4.5 Recommandation de paiement – Dépanneur multi-services BC Inc. - Projet de quartiers achat de foyers extérieurs ;
 - 4.6 Recommandation de paiement – Location d'outils Chandler – Projet rue McGrath ;
 - 4.7 Recommandation de paiement – Leblanc services d'arpentage et géomatique Inc. – Projet rue McGrath ;
 - 4.8 Recommandation de paiement – GIDexperts inc. – Élaboration d'un plan d'intervention sur les bâtiments de la Ville de Chandler;
 - 4.9 Recommandation de paiement – ASTELL CAZA DE SUA – Dossier CMQ-67216;

- 4.10 Recommandation de paiement – Laurier Hamilton et Fils Ltée – Projet conduite d’égout secteur Anse à Blondel ;
- 4.11 Recommandation de paiement – Les Excavations HL Inc. - Projet conduite d’égout secteur Anse à Blondel ;
- 4.12 Recommandation de paiement – Les excavations HL Inc. – Travaux de forage conduite d’aqueduc secteur 241, route 132 Newport ;
- 4.13 Recommandation de paiement – Metal Pless Inc. – Achat d’équipement de déneigement;
- 4.14 Recommandation de paiement – Groupe R. Y. Beaudoin Inc. – Achat d’une chargeuse sur roues Case 721;
- 4.15 Recommandation de paiement – MFT et Fils Inc. – Réservoir d’eau potable quartier Newport ;
- 4.16 Recommandation de paiement – Les Entreprises Michel Tremblay – Réservoir d’eau potable quartier Newport ;
- 4.17 Recommandation de paiement – ALUMA SAFWAY – Réservoir d’eau potable quartier Newport ;
- 4.18 Contribution financière de la Ville de Chandler – Projet « Habitations des Aînés de Chandler » ;
- 4.19 Appui - Création du Club des astronomes amateurs de la Gaspésie (CAAG) ;
- 4.20 Nomination directeur des travaux publics - Monsieur Marc Lévesque ;
- 4.21 Addenda - Modification de la politique salariale du personnel cadre de la Ville de Chandler ;
- 4.22 Recommandation de paiement – Morency, Société d’avocats – Honoraires;
- 4.23 Acte de dépôt – Commission municipale du Québec – Dossier CMQ-67216-001 ;
- 4.24 Mandat Morency, société d’avocats - Réclamation des frais associés au dossier CMQ-67216 ;
- 5. PROPOS DU MAIRE
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE
 - 6.1 Période de questions de l’assemblée.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

210111.002 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu d’adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 décembre 2020 et des séances extraordinaires du 26 novembre 2020 et du 10 décembre 2020.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

210111.003 DEMANDE(S)

Pour donner suite à la demande d’aide financière déposée à la Ville de Chandler, il est unanimement résolu que ce conseil accorde les montants suivants:

• Période de Fêtes - Achat de confiseries pour les personnes âgées ;	620.18 \$
• Demande de dons – Fondation CSSS du Rocher-Percé	312 \$

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

210111.004 OCTROI DE CONTRAT – TRANSPORT LPA INC. DÉNEIGEMENT DU CIRCUIT DE LA DIGUE

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que le directeur général & greffier soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, le contrat de déneigement avec TRANSPORT LPA INC. concernant le Circuit de la digue, quartier Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210111.005 SIGNATAIRE – EMBAUCHE AGENTE DE BUREAU – CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu d'approuver la recommandation du comité de sélection concernant l'embauche de madame Michèle Méthot à titre d'agente de bureau au Centre de services partagés.

Il est également résolu d'autoriser monsieur Benoit Moreau, coordonnateur municipal, à signer, pour et au nom de la Ville le contrat de travail de madame Michèle Méthot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210111.006 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu, d'approuver les comptes à payer du mois de décembre 2020 représentant une somme de 426 251.63 \$ pour le journal des achats et une somme de 34 549.78 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210111.007 AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE FINANCER LES DÉPENSES PRÉVUES AU BUDGET 2021

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Denis Pelchat qu'à une séance ultérieure il y aura adoption d'un règlement ayant pour objet de financer les dépenses prévues au budget 2021.

Le projet de règlement est déposé à cette fin pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210111.008 APPUI - DÉMARRAGE D'UNE COHORTE DU PROGRAMME « POMPIER I »

CONSIDÉRANT la difficulté de recrutement et de rétentions des effectifs rencontrés au cours des dernières

années par le Service.

CONSIDÉRANT qu'il est difficile d'atteindre la force de frappe nécessaire lors des interventions d'urgences;

CONSIDÉRANT la moyenne d'âge élevée de nos pompiers;

CONSIDÉRANT le départ à la retraite d'une dizaine de pompiers d'ici les trois prochaines années;

CONSIDÉRANT le succès qu'a connu la campagne de recrutement de l'automne 2020 via les réseaux sociaux.

CONSIDÉRANT l'exigence minimale d'obtenir le certificat « *Pompier I* », décerné par l'École nationale des pompiers du Québec, pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil appui la recommandation du directeur du Service sécurité & incendie, monsieur Bobby Bastien, et lui permette de procéder aux démarches nécessaires pour le démarrage d'une cohorte du programme « *Pompier I* » de dix (10) pompiers d'ici la fin janvier 2021. La formation s'échelonne sur une période de 18 mois, se terminant à la fin juin 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210111.009 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – DÉPANNEUR MULTI-SERVICES BC INC. - PROJET DE QUARTIER ACHAT DE FOYERS EXTÉRIEURS

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 074473 de DÉPANNEUR MULTI-SERVICES BC INC. au montant total de 7 592.89 \$, toutes taxes comprises, pour l'achat de trois (3) foyers extérieurs pour les patinoires extérieures de Pabos et de Pabos Mills.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget alloué pour les projets de quartier et divisé équitablement entre les quartiers de St-François, Pabos et Pabos Mills.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210111.010 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – LOCATION D'OUTILS CHANDLER – PROJET RUE MCGRATH

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous à LOCATION D'OUTILS CHANDLER dans le cadre du projet de la

rue McGrath, quartier Chandler.

NUMÉRO DE FACTURE	MONTANT (TTC)
3878	144.12 \$
3869	93.99 \$
3898	1 102.84 \$
TOTAL	1 340.95 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210111.011 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – LEBLANC SERVICES D'ARPENTAGE ET GÉOMATIQUE INC. – PROJET RUE MCGRATH

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 2020-260 de LEBLANC SERVICES D'ARPENTAGE ET GÉOMATIQUE INC. au montant total de 349.24 \$, toutes taxes comprises, dans le cadre du projet de la rue McGrath, quartier Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210111.012 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – GIDEXPERTS INC. – ÉLABORATION D'UN PLAN D'INTERVENTION SUR LES BÂTIMENTS DE LA VILLE DE CHANDLER

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro S-2020_0622_02 de GIDEXPERTS INC. au montant de 14 808.78 \$, toutes taxes comprises, dans le cadre du projet d'élaboration d'un plan d'intervention sur les bâtiments de la Ville de Chandler (gestion des actifs).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210111.013 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ASTELL CAZA DE SUA – DOSSIER CMQ-67216

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous de ASTELL CAZA DE SUA, dans le cadre du dossier CMQ-67216.

NUMÉRO DE FACTURE	MONTANT (TTC)
00329	16 637.80 \$
00345	14 100.46 \$
TOTAL	30 738.26 \$

Monsieur le conseiller Gaétan Daraïche vote contre le paiement de ces honoraires.

ADOPTÉE À MAJORITÉ

210111.014 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – LAURIER HAMILTON ET FILS LTÉE – PROJET CONDUITE D'ÉGOUT SECTEUR ANSE À BLONDEL

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 12929 de LAURIER HAMILTON ET FILS LTÉE au montant total de 41 889.04 \$, toutes taxes comprises, dans le cadre du projet de conduite d'égout du secteur Anse à Blondel, quartier Newport.

Le paiement de cette facture est conditionnel à la vérification des factures par une autorité ou une firme compétente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210111.015 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – LES EXCAVATIONS HL INC. - PROJET CONDUIT D'ÉGOUT SECTEUR ANSE À BLONDEL

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 0624 de LES EXCAVATIONS HL INC. au montant de 60 036.34 \$, toutes taxes comprises, dans le cadre du projet de conduit d'égout du secteur Anse à Blondel, quartier Newport.

Le paiement de cette facture est conditionnel à la vérification des factures par une autorité ou une firme compétente

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210111.016 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – LES EXCAVATIONS HL INC. – TRAVAUX DE FORAGE CONDUIT D'AQUEDUC SECTEUR 241, ROUTE 132 NEWPORT

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 0623 de LES EXCAVATIONS HL INC. au montant total de 30 131.50 \$, toutes taxes comprises, dans le cadre du projet de réparation de conduit d'aqueduc, secteur 241, route 132, quartier Newport.

Le paiement de cette facture est conditionnel à la vérification des factures par une autorité ou une firme compétente

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210111.017 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – METAL PLESS INC. – ACHAT D'ÉQUIPEMENT DE DÉNEIGEMENT

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement

résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 009501 de METAL PLESS INC. au montant total de 50 307.31 \$, toutes taxes comprises, pour l'achat d'équipement nécessaire au déneigement des routes municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210111.018 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – GROUPE R. Y. BEAUDOIN INC. – ACHAT D'UNE CHARGEUSE SUR ROUES CASE 721

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 20011452 de GROUPE R. Y. BEAUDOIN INC. au montant total de 17 069.65 \$, toutes taxes comprises, pour l'achat d'équipement pour la chargeuse sur roues CASE 721.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210111.019 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – MFT ET FILS INC. – RÉSERVOIR D'EAU POTABLE QUARTIER NEWPORT

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 809 de MFT ET FILS INC. au montant de 97 811.03 \$, toutes taxes comprises, dans le cadre du projet de réparation du réservoir d'eau potable, quartier Newport.

Le paiement de cette facture est conditionnel à la vérification des factures par une autorité ou une firme compétente

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210111.020 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – LES ENTREPRISES MICHEL TREMBLAY – RÉSERVOIR D'EAU POTABLE QUARTIER NEWPORT

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous à "LES ENTREPRISES MICHEL TREMBLAY" dans le cadre du projet de réparation du réservoir d'eau potable, quartier Newport.

NUMÉRO DE FACTURE	MONTANT (TTC)
24187	16 365.39 \$
24188	21 710.81 \$
24189	14 873.01 \$
Total	52 949.21\$

Le paiement de cette facture est conditionnel à la vérification des factures par une autorité ou une firme compétente

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**210111.021 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ALUMA SAFWAY –
RÉSERVOIR D’EAU POTABLE QUARTIER NEWPORT**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous à « ALUMA SAFWAY » dans le cadre du projet de réparation du réservoir d’eau potable, quartier Newport.

NUMÉRO DE FACTURE	MONTANT (TTC)
951501201	1 184.07 \$
951488300	3 855.11 \$
951484446	8 825.07 \$
TOTAL	13 864.25 \$

Le paiement de cette facture est conditionnel à la vérification des factures par une autorité ou une firme compétente.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**210111.022 CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE CHANDLER –
PROJET « HABITATIONS DES AINÉS DE CHANDLER »**

CONSIDÉRANT la confirmation du financement nécessaire pour la réalisation du projet « Les Habitations des aînés de Chandler » ;

CONSIDÉRANT que le financement intérimaire a été calculé en fonction de la volonté de la Ville de Chandler de verser la totalité des sommes au moment de l’engagement définitif du projet ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil autorise le versement de 610 000 \$ ainsi que la portion des intérêts courus au compte de « Les Habitations des aînés de Chandler ».

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**210111.023 APPUI - CRÉATION DU CLUB DES ASTRONOMES AMATEURS
DE LA GASPÉSIE (CAAG)**

CONSIDÉRANT la demande d’appui pour la création du Club des astronomes amateurs de la Gaspésie (CAAG);

CONSIDÉRANT qu’un observatoire astronomique devrait être construit dans la MRC du Rocher Percé et ouvert au public en général;

CONSIDÉRANT que le comité des loisirs de la Ville de Chandler pourrait souhaiter organiser des soirées d’observation astronomique;

CONSIDÉRANT que ce projet complète bien l'offre d'activités et d'attraits de la Ville de Chandler;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil confirme son appui pour l'initiative de la création d'un Club des astronomes amateurs de la Gaspésie (CAAG), conformément à la description du projet transmis. Ce projet bonifiera l'offre de loisir scientifique et contribuera certainement au développement socio-économique de la Ville de Chandler et de la région.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210111.024 NOMINATION DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS - MONSIEUR MARC LEVESQUE

CONSIDÉRANT que monsieur Michel Couture, directeur du service des travaux publics, a terminé son emploi au mois de décembre 2020 et que le poste demeure vacant ;

CONSIDÉRANT que monsieur Marc Lévesque détient l'expérience, les compétences et les connaissances nécessaires pour occuper le poste de directeur du service des travaux publics ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil recommande la nomination de monsieur marc Lévesque pour occuper le poste de directeur du service des travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210111.025 ADDENDA - MODIFICATION DE LA POLITIQUE SALARIALE DU PERSONNEL-CADRE DE LA VILLE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT que monsieur Michel Couture n'occupe plus le poste de directeur du service des travaux publics ;

CONSIDÉRANT que monsieur Marc Lévesque occupera dorénavant le poste de directeur du Service des travaux publics ;

CONSIDÉRANT que monsieur Jean Bélanger n'occupe plus le poste de directeur administratif et que ce poste est maintenant aboli ;

CONSIDÉRANT que ces changements nécessitent d'apporter des modifications à la politique salariale du personnel-cadre de la Ville de Chandler et de ses annexes ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil autorise madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général & greffier, à signer pour et au nom de la Ville l'addenda qui modifiera la politique salariale du personnel-cadre de la Ville de Chandler et ses annexes et pour donner plein et entier effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210111.026 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS - HONORAIRES

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous à « MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS » pour des honoraires professionnels.

NUMÉRO DE FACTURE	DOSSIER	MONTANT (TTC)
190137	N/d : 766-766012 V/d	2 400.92 \$
190138	N/d : 766-766013 V/d	402.54 \$
190139	N/d : 766-766015 V/d	132.22 \$
	Total	2 935.68 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210111.027 ACTE DE DÉPÔT – COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC – DOSSIER CMQ-67216-001

Le conseil prend acte de dépôt de l'enquête en éthique et déontologie en matière municipale de la Commission municipale du Québec dans le cadre du dossier CMQ-67216-001 daté du 21 décembre 2020.

210111.028 MANDAT MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS - RECLAMATION DES FRAIS ASSOCIÉS AU DOSSIER CMQ-67216-001

CONSIDÉRANT la citation en déontologie municipale concernant Madame Louise Langlois, mairesse de la Ville, laquelle citation reprochait à Madame Langlois d'avoir commis 21 manquements au *Code d'éthique et de déontologie à l'intention des élus de la Ville de Chandler*;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des articles 604.6 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*, la Ville a l'obligation d'assumer la défense de Madame Langlois;

CONSIDÉRANT que le procureur de Madame Langlois a mis en demeure la Ville de procéder au paiement de

ses honoraires professionnels, à défaut de quoi des procédures judiciaires seraient entreprises à l'encontre de cette dernière;

CONSIDÉRANT la décision de la Commission municipale du Québec rendue le 21 décembre 2020 dans le dossier CMQ-67216-001;

CONSIDÉRANT que par cette décision, la Commission municipale du Québec conclut que Madame Langlois a commis 20 manquements et que celle-ci doit être suspendue pour un total de 180 jours;

CONSIDÉRANT que dans cette décision, il est établi selon le conseil municipal que les manquements de Madame Langlois résultent de fautes lourdes ou intentionnelles, en raison notamment des éléments suivants :

- Madame Langlois, dans sa vendetta politique, a volontairement agi dans son intérêt personnel, dans l'intention de nuire, en divulguant le nom de plaignants en harcèlement psychologique et ainsi a porté atteinte à la vie privée de ceux-ci (paragraphe 69, 71 et 375);
- De façon intentionnelle, préméditée et malicieuse, elle a manigancé avec un citoyen afin que celui-ci mette la main sur des comptes d'avocats confidentiels pour alimenter son conflit personnel, et ce, en abdiquant ses responsabilités légales en tant que responsable de l'accès à l'information, et ce, au mépris du secret professionnel bénéficiant à la Ville (paragraphe 79, 80, 84, 380 et 381);
- Elle a fait prédominer son intérêt personnel en voulant empêcher la conclusion d'ententes en lien avec des plaintes en harcèlement psychologique qui la visaient (paragraphe 179, 183, 202, 212 et 330);
- Madame Langlois a fait preuve d'obstination et a persévéré dans un comportement non éthique (paragraphe 219, 300 et 344);
- Seule de la mauvaise foi permet de soutenir l'ignorance plaidée par Madame Langlois quant à la levée du secret professionnel des avocats de la Ville dans le cadre de l'enquête menée par la Commission municipale du Québec (paragraphe 241);
- Elle a fait obstacle à l'enquête de la Commission municipale du Québec, en agissant avec un manque total d'objectivité car elle ne voulait pas par ses déclarations et son vote que soient accessibles des renseignements qui la visaient directement (paragraphe 245);
- Madame Langlois s'est jetée sciemment et obstinément dans un conflit d'intérêts, et ce, de façon déplorable (paragraphe 248);

210111.029 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Richard Duguay propose la levée de l'assemblée à 17 h 32.

VILLE DE CHANDLER

Bruno-Pierre Godbout
Maire-suppléant

Roch Giroux
Directeur général et greffier